

PREFECTURE DE L'EURE

Arrêté conjoint relatif à la composition de la Commission des Droits et de l'Autonomie des
Personnes Handicapées de l'Eure

Evreux, le **19 MAI 2015**

Le Préfet de l'Eure,

Le Président du Conseil départemental
de l'Eure,

ARRÊTENT

VU :

Le code général des collectivités territoriales;

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L.146-9, L.241-5 et
R.241-24 et R.241-34,

SUR PROPOSITION du Président du Conseil départemental de l'Eure,

ARRÊTENT

Article 1 : La composition de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées est fixée comme suit :

1° - Quatre représentants du département désignés par le Président du Conseil départemental

- Marie Tamarelle-Verhaeghe, Conseillère départementale, **titulaire**
- Olivier Lepinteur, Conseiller départemental, suppléant
- Françoise Collemare, Conseillère départementale, suppléante

- Aurélie Lefebvre, Directrice Solidarité Autonomie, Délégation sociale, **titulaire**
- Isabelle Jollivet-Perez, Directrice Adjointe de la Direction Solidarité Autonomie, Délégation sociale, suppléante

- Laurent Genet, Médecin de la Direction Solidarité Autonomie, Délégation sociale, **titulaire**
- Myriam Duteil, Médecin de l'Unité territoriale d'action sociale (UTAS) de Pont-Audemer, Délégation sociale, suppléant

- Anaïs Dugard-Paruit, psychologue de la Direction Solidarité Autonomie, Délégation sociale, **titulaire**
- Lydie Denot, psychologue de la Direction enfance-famille, Délégation sociale, suppléante

2° - Quatre représentants de l'Etat et de l'agence régionale de santé

- le directeur départemental chargé de la cohésion sociale ou son représentant
- le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ou son représentant
- le directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie ou son représentant
- le directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant

3° - Deux représentants des organismes d'assurance maladie et de prestations familiales

Ils sont proposés par le directeur départemental chargé de la cohésion sociale, parmi les personnes présentées par ces organismes.

- Patrick Thuillier, CPAM de l'Eure, **titulaire**
- Ladislav Pavlata, CPAM de l'Eure, suppléant

- Sophie Delanys, CAF de l'Eure, **titulaire**
- Catherine Gibert, CAF de l'Eure, suppléante
- Catherine Cavelan, MSA de l'Eure, suppléante
- Catherine Commeccy, MSA de l'Eure, suppléante

4° - Deux représentants des organisations syndicales

Ils sont proposés par le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, d'une part, parmi les personnes présentées par les organisations professionnelles d'employeurs les plus représentatives, d'autre part, parmi les personnes présentées par les organisations syndicales de salariés et de fonctionnaires les plus représentatives.

- Frans Van Waesberghe, MEDEF, **titulaire**
- Jean Quatravaux, UPA, suppléant

- Jacques Duputié, CFDT, **titulaire**
- Gérard Denis, CFDT, suppléant

5° - Un représentant des associations de parents d'élèves

Il est proposé par l'inspecteur académique des services de l'éducation nationale, parmi les personnes présentées par ces associations.

- Patrick Delourme, FCE, **titulaire**
- Christelle Pasanau, PEEP, suppléante

6° - Sept membres des associations de personnes handicapées et de leurs familles

Ils sont proposés par le directeur départemental de la cohésion sociale parmi les personnes présentées par les associations de personnes handicapées et de leurs familles.

- Michel Micklarz, APAJH de l'Eure, **titulaire**
- Claire Thavard, Les Papillons blancs de l'Eure, suppléante
- Gilles Calderan, Les Fontaines, suppléant
- Johanna Berthault, Les Nids, suppléante

- Eric Maby, APEER, **titulaire**
- Patrick Ridou, APEER, suppléant
- Bertille Scholastique, Trisomie 21, suppléante
- Bernard Stoque, Association Richard Barret, suppléant

- Caroline Fontan, Association Marie Hélène, **titulaire**
- Pascal Chanson, La Ronce, suppléant
- Anne Frédérique Cuvellier, Jules Ledein, suppléante

- Pierre Bascour, La Ronce, **titulaire**
- Yves Bonhomme, RP Le Maistre, suppléant
- Gilbert Joly, Association Marie-Hélène, suppléant
- Danielle Persyn, Trisomie 21, suppléante

- Edouard Doucet, Papillons blancs de Pont-Audemer, **titulaire**
- Patrick Bost, APEER, suppléant
- Corinne Lacaze, Association Marie Hélène, suppléante
- Dominique Valois, Papillons blancs de Pont-Audemer, suppléant

- Liliane Cassaigne, APF, **titulaire**
- Laétitia Mony, L'Arche, suppléante
- Marie-Béatrice Lenoir, UNAFAM, suppléante

- Jean -Pierre Labourdique, Directeur adjoint de l'ADAPT de l'Eure, **titulaire**
- Sylviane Ravigneaux, APAJH, suppléante
- Yann Roussiau, Trisomie 21, suppléant

7° - Un membre du conseil départemental consultatif des personnes handicapées désigné par ce conseil

- Francine Morineaux Maragliano, AFTC, **titulaire**
- Eliane Le Rétif, Marie Hélène, suppléante

8° - Deux représentants des organismes gestionnaires d'établissements ou de services pour personnes handicapées

Un est proposé par le directeur départemental chargé de la cohésion sociale et l'autre par le président du conseil départemental.

- Gwenaël Duval, ADEMIMC, **titulaire**
- Emmanuel Thibault, APAJH, suppléant
- Françoise Turmel, Les nids, suppléante
- Alain Lecacheleux, Foyer du Grand lieu, suppléant

- Corinne Courtel, L'Arche, **titulaire**
- Benoît Cesselin, ITEP La Houssaye, suppléant

Article 2 : Monsieur le Directeur général des services départementaux et Madame la Secrétaire générale de la Préfecture de l'Eure sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département et au recueil des actes administratifs de la Préfecture et de le notifier aux intéressés.

Le Préfet de l'Eure



René BIDAL

Le Président du Conseil départemental,



Sébastien LECORNU